

En savoir plus

- Un personnel compétent et motivé, à votre écoute et proche de vous.
- Une permanence téléphonique, à tout moment.
- L'ADAPAH gère, pour la meilleure réponse à vos besoins, le personnel ; en mode prestataire ou en mode mandataire.
- Nos prestations donnent lieu à un crédit d'impôts des sommes versées (art.199 sexdecies du CG 1) et à l'envoi automatique d'une attestation fiscale.
- Examen de votre situation et devis gratuit. Nos tarifs ne sont pas soumis à la TVA,
- Aucun frais de dossier, d'adhésion, ni d'abonnement.
- Paiement accepté par chèque bancaire, prélèvement, virement, espèces, CESU.



N'hésitez-pas à nous contacter

- >> Siège social
ADAPAH Chaumont
30 rue du Commandant Hugueny
52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 03 51 28
Fax 03 25 01 28 34
adapah.hautemarne@orange.fr
- >> Antenne
ADAPAH Saint-Dizier
37 rue de la Commune de Paris
52100 SAINT-DIZIER
Tél. 03 25 04 34 70
Fax 03 25 04 65 87
adapah-saintdizier@orange.fr
- >> Antenne
ADAPAH Langres
14 Place Jenson
52200 LANGRES
Tél. 03 25 90 59 15
Fax 03 25 90 31 99
adapah-langres@orange.fr

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



Accueil bureaux du lundi au vendredi
de 8^h30 à 12^h00 et de 13^h30 à 17^h30
et sur rendez-vous



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES
ÂGÉES ET AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

S

ervice d'aide et d'accompagnement à domicile en Haute-marne



www.adapah-52.fr

IMPRIM'VERT®

Conception & Réalisation - Imprimerie du Petit-Cloître - Chaumont-Langres

Qui sommes-nous ?

- » Une association départementale qui gère et organise la prestation d'aide à domicile depuis 1969.
- » Adhérente à UNA, Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles.
- » Titulaire d'un agrément "Service à la personne". N° SAP 780 466 025
- » L'ADAPAH Haute-Marne, c'est aussi :
 - Le siège social à Chaumont et 2 antennes à Saint-Dizier et Langres, pour être plus proche de vous.
 - 400 salariés, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, gardes à domicile, employés de maison, dévoués et qualifiés.



Bien vivre à la maison

Nos services

- Aide à domicile.
- Auxiliaire de vie.
- Service de garde itinérante de nuit.
- Garde à domicile.
- Lecture à domicile.
- Télé-assistance.
- Dame de compagnie.
- Portage de repas à domicile.

Nos actions

- Assurer les tâches d'entretien courant du logement : ménage, linge, rangement et petites réparations.
- Effectuer les courses et préparer les repas.
- Accompagner et stimuler la personne aidée dans les actes de la vie courante : aide aux déplacements, à l'hygiène corporelle, à l'alimentation, aux démarches administratives.
- Assurer et veiller à la sécurité et faire face aux situations d'urgence.

Quand faire appel à nos services

- Handicap.
- Sortie d'hôpital.
- Isolement.
- Maladie.
- L'âge avançant.

Ou simplement

A tout moment, quels que soient votre âge et votre situation, pour les tâches ménagères et de repassage.

L'ADAPAH assure une intervention personnalisée et adaptée à votre besoin et, si nécessaire, vous conseille dans la recherche de financement auprès :

- Du Conseil Départemental.
- De votre Caisse de retraite.
- De votre Mutuelle.
- De la Maison Départementale du Handicap.
- De votre Caisse d'Assurance maladie.

Dans votre département
24h/24 - 7j/7